

DE NOMBREUX DÉFIS

En juin 2021, le Conseil fédéral a annoncé vouloir modifier la loi fédérale sur l'énergie et celles sur l'approvisionnement en électricité, dans le but de sortir du nucléaire et des énergies fossiles d'ici 2050. Par ce projet, il ambitionne notamment l'électrification rapide des transports et du chauffage, l'évolution vers un système d'électricité décentralisé, le renforcement de l'innovation et la digitalisation croissante du secteur de l'électricité. Certains objectifs concernent aussi la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en toute saison. Les autorités fédérales prévoient ainsi de développer les capacités de production indigène visant à assurer la disponibilité de l'énergie en hiver, créer une réserve stratégique et réduire la consommation par personne.

Autre thème important : l'ouverture totale du marché de l'électricité. Pour le Conseil fédéral, le processus doit passer par le développement de nouveaux modèles d'électricité de proximité, afin de permettre des financements locaux et la commercialisation de productions décentralisées.

Mentionnons encore la volonté des autorités de flexibiliser les règles sur les regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP). Le RCP deviendrait un fournisseur d'électricité parmi d'autres. La réglementation des rapports



Message du Président



Les activités des distributeurs d'électricité ont beaucoup évolué ces dernières années.

De gestionnaires de réseaux électriques et fournisseurs d'énergie, nous sommes devenus des acteurs essentiels de la transition énergétique, participant à la promotion des énergies renouvelables et proposant des solutions innovantes, que cela soit dans le domaine photovoltaïque ou pour favoriser les économies d'énergie.

Force est toutefois de constater que nous sommes encore souvent perçus exclusivement comme des tireurs de câbles. Dans ce contexte, mieux faire connaître la variété de nos activités et de nos compétences constitue un enjeu important pour notre secteur.

La démarche, déjà entreprise par la majorité des membres de l'AVDEL, doit être appuyée par l'association. Elle permettra de nous affirmer comme les spécialistes incontournables auprès des autorités, des médias, des particuliers et des entreprises pour ces thèmes complexes, dont nous maîtrisons les problématiques de terrain.

internes au RCP serait fortement simplifiée en laissant essentiellement les conditions du marché fonctionner.

Bien que déterminants pour la transition énergétique, ces objectifs engendrent de nombreux défis pour les distributeurs d'électricité, auxquels s'ajoutent la sécurité d'approvisionnement, la mise en œuvre du Smartgrid ou la cybersécurité. Les GRD doivent dès lors s'adapter, innover, diversifier leurs compétences et investir massivement dans leurs infrastructures.

Pour les soutenir, l'AVDEL joue un rôle clé en défendant leurs intérêts auprès des autorités et autres acteurs de l'énergie. Dans ce contexte, elle répond à des consultations, échange régulièrement avec le Département de l'énergie et participe à des rencontres thématiques cantonales ou nationales. Cet engagement poursuit deux objectifs principaux : défendre une évolution du marché qui n'entrave pas le niveau élevé de sécurité d'approvisionnement et permettre aux GRD de bénéficier de conditions cadres favorables aux investissements dans des installations de distribution, de production et de stockage d'énergie.

PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

En octobre 2021, Guy Parmelin, alors Président de la Confédération, a annoncé des risques de pénurie à l'horizon 2025, remettant sur le devant de la scène OSTRAL. Cette organisation liée à l'AES a pour mission de procéder aux préparatifs permettant de surmonter une pénurie et un blackout d'électricité. De plus, si une telle situation devait se produire, OSTRAL serait en charge de définir les restrictions de consommation, voire d'imposer des contingentements ou délestages.

Il a ainsi été demandé aux GRD d'envoyer un courrier à leurs clients « gros consommateurs ». En Valais, sur demande de l'AVDEL, l'envoi a été réalisé de manière coordonnée en novembre dernier. L'association et ses membres informent désormais les clients et répondent à leurs préoccupations.

LOI CANTONALE SUR L'ÉNERGIE

En automne dernier, l'AVDEL a répondu à la consultation sur la loi cantonale sur l'énergie. Elle a pris position sur les sujets concernant les réseaux, saluant les mesures prises pour promouvoir une énergie indigène renouvelable. De manière générale, l'association s'est montrée favorable au projet de loi. Une rencontre a d'ailleurs été organisée pour qu'elle puisse échanger sur le sujet avec la Commission Economie et Energie du Grand Conseil.

L'AVDEL analyse en ce moment soigneusement la nouvelle mouture, présentée en mars dernier et qui sera soumise prochainement au Grand conseil.

Elle regrette cependant que le nouveau texte ait été allégé selon les volontés de différents groupes de pression, alors que le département de l'énergie avait réalisé des propositions courageuses et ambitieuses. Le cadre législatif de la seconde mouture se veut plus incitatif et moins contraignant, ce qui rend le rôle des GRD dans la promotion des énergies renouvelables d'autant plus important si l'on souhaite atteindre les objectifs fédéraux 2050 et cantonaux 2060.

UNE « AOP VALAIS » POUR L'ÉNERGIE

Sous l'impulsion du Canton et de FMV une discussion a été ouverte en 2021 pour la mise en place d'un produit destiné à promouvoir l'énergie produite en Valais. Les GRD ont été conviés au groupe de travail par l'intermédiaire du comité de l'AVDEL. Ils ont notamment rappelé que plusieurs d'entre eux proposaient déjà des produits permettant à leurs clients d'opter pour une énergie 100 % renouvelable et valaisanne.

La proposition a donc donné lieu à des avis mitigés et a été abandonnée au profit d'un projet de label « AOP Valais » que les GRD pourront ajouter à leurs propres produits. Cette nouvelle variante est actuellement à l'étude.

CYBERSÉCURITÉ

La cybersécurité est une problématique qui a considérablement gagné en importance ces dernières années. Une étude fédérale menée par l'OFEN a récemment montré que de nombreux réseaux étaient vulnérables en cas d'attaque. Cela s'explique par le fait que les réseaux sont de plus en plus digitalisés, ce qui, bien que nécessaire pour relever les défis de la transition, augmente les risques en matière de cybersécurité.

Ces risques peuvent concerner aussi bien la sécurité d'approvisionnement, en d'autres termes le danger d'une interruption pure et simple de l'alimentation, que la problématique sensible de la gestion des données. Pour les prévenir, les investissements dans des outils performants ne suffisent pas ; une préparation exigeante à la gestion de crise est également indispensable. La question n'est plus de savoir si l'on va être attaqué, mais quand et comment agir dans ce type de situations. Plus les incidents sont détectés tôt, plus les mesures d'intervention sont efficaces et plus les dommages sont limités.

Par ailleurs, un soin tout particulier doit être donné à la sensibilisation du personnel. Une bonne protection est indissociable d'une bonne prévention. Cela passe par des séances d'information auprès de toutes les employées et de tous les employés, quelles que soient leurs fonctions dans l'entreprise, ainsi que des communications régulières et vulgarisées.

Enfin, un cadre légal et administratif uniforme doit être mis en place et un système de notification des incidents déployé. L'analyse de l'OFEN a démontré que la Suisse était en retard par rapport aux pays de l'UE. Un grand nombre des mesures actuellement discutées en Suisse sont déjà appliquées chez nos voisins depuis plusieurs années.

Ces nouveaux défis sont de plus en plus difficiles à gérer au niveau d'un unique distributeur d'électricité, en particulier pour les petites structures. Dans ce contexte, échanges réguliers, collaborations, soutiens des autorités et partage des connaissances sont indispensables pour un secteur aussi stratégique.

A cette fin, le Canton du Valais, l'AVDEL et l'AVPEE ont organisé une matinée d'information le 4 mai 2022 pour sensibiliser les membres des deux associations aux risques de cybersécurité, leur présenter l'analyse de l'OFEN et les mesures à prendre. Une démarche particulièrement bienvenue en raison de l'augmentation importante du nombre de cyberattaques depuis le début du conflit en Ukraine.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Depuis deux ans, la mobilité électrique connaît un essor sans précédent. Si cette évolution est réjouissante pour la transition énergétique, elle constitue un véritable défi pour les GRD qui doivent investir massivement pour développer leurs réseaux. L'augmentation du nombre de voitures électriques va de pair avec l'installation de stations de recharge. Leur alimentation requiert un suivi plus fin, car chaque véhicule disposera d'une borne à la maison. A cela s'ajoutent les bornes publiques semi rapides qui ont des besoins dix fois plus conséquents. Des simulations sont au préalable nécessaires pour s'assurer que les réseaux peuvent faire transiter la puissance demandée.

L'incitation à la mobilité électrique doit se poursuivre, mais est indissociable d'une excellente planification pour le développement des réseaux et de conditions-cadres favorables aux investissements. L'AVDEL n'a donc pas manqué de sensibiliser les autorités cantonales à cette problématique essentielle pour les années à venir. Des échanges constructifs ont eu lieu et se poursuivront.

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Relativement stable jusqu'au printemps 2021, le prix de l'électricité a pris l'ascenseur depuis l'automne dernier. Plusieurs raisons expliquent cette hausse : une situation géopolitique instable avec la guerre en Ukraine et ses incidences sur le marché du gaz, des problèmes de disponibilité du parc nucléaire français, dont plusieurs centrales sont à l'arrêt, la reprise économique post-covid, ainsi que l'augmentation du prix du CO2. Une hausse encore difficile à chiffrer

Si la flambée des prix qui touche le marché européen depuis près d'une année n'a pas eu d'impact sur les tarifs 2022 – dont la stabilité est garantie –, la réalité sera tout autre l'an prochain. Cette situation tendue préoccupe naturellement les distributeurs valaisans qui, regroupés au sein de l'AVDEL, ont échangé à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, sur la complexité d'un marché volatile, soumis à la dure loi de l'offre et de la demande. Le constat est unanime : les prix 2023 seront inéluctablement revus à la hausse.

Il est cependant encore trop tôt pour chiffrer l'augmentation attendue ; les distributeurs ont jusqu'au 31 août 2022 pour communiquer leurs prix 2023 à l'ElCom. Toutefois, à l'heure actuelle, ils estiment que la facture d'électricité des ménages grimpera de 40% à 70%, avec des différences régionales plus ou moins importantes selon les stratégies d'approvisionnement et les productions propres à chaque fournisseur. Pour les clients éligibles – ceux qui consomment plus de 100'000 kWh par an – dont le contrat arrive à échéance cette année, la hausse devrait être davantage marquée l'an prochain, en raison d'une dépendance plus forte aux prix du marché.

Pour l'AVDEL, un développement des productions locales renouvelables permettrait de réduire la dépendance envers le marché européen, et par là, la vulnérabilité face à la volatilité des prix de l'énergie, tout en renforçant la sécurité d'approvisionnement. La plupart des distributeurs l'ont bien compris, et investissent – pour certains depuis plusieurs années déjà – dans des installations solaires ou hydrauliques principalement.

Cette augmentation des productions renouvelables devra s'accompagner d'un renforcement des réseaux de distribution. Ces derniers devront être plus intelligents et plus robustes afin d'intégrer les productions décentralisées dans des flux bidirectionnels. Les distributeurs y travaillent, notamment par l'implémentation du Smart metering, c'est-à-dire l'installation de compteurs d'électricité « intelligents » permettant de mesurer la consommation et la production d'énergie.

PROMOTION DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION CONTINUE

En raison du manque d'apprentis, l'AVDEL doit continuer de soutenir la promotion du métier d'électricien de réseau. Depuis plusieurs années, elle tient un stand au Salon des Métiers et Formations « Your Challenge » de Martigny, qui a lieu tous les deux ans. Avec plus de 400 métiers et 90 exposants, la dernière édition avait accueilli 18'000 visiteurs. L'événement a malheureusement été annulé en début d'année 2022 en raison de la situation sanitaire, mais les prochaines éditions ont déjà été fixées en 2023, 2025 et 2027.

L'autre enjeu pour notre secteur est celui du perfectionnement et de la formation continue. Nos métiers évoluent vite, forçant les professionnels à s'adapter et à développer leurs compétences. Le manque de main d'œuvre qualifiée pourrait avoir des impacts négatifs sur la transition énergétique et limiter la capacité des acteurs locaux à relever les nouveaux défis.

Le sujet fera prochainement l'objet de réflexions au sein du comité pour définir d'éventuelles actions.

NOUVEAU SITE WEB À VENIR

Afin de gagner en visibilité et de bénéficier d'une vitrine moderne pour ses idées, l'AVDEL va se doter à l'automne d'un nouveau site internet. Ce dernier comportera un espace dédié aux médias, comprenant l'ensemble des communiqués de presse, des pages web relatives aux positions de l'associations sur divers sujets, ainsi que des informations sur les formations initiales, continues ou de perfectionnement. Ces contenus seront mis en valeur par le biais d'une navigation intuitive et d'un webdesign épuré.

*Association Valaisanne des Distributeurs d'Electricité
Verband der Walliser Strommverteiler*

Philippe Délèze, Président